

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 30/07/2024 - 106251 - 2001 B 02371 - 434 571 816 - 12

**12**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 €**  
**12 rue Dauphine**  
**75006 PARIS**  
**R.C.S. PARIS 434 571 816**

**PROCES-VERBAL**  
**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE du 29 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,

Le vingt-neuf juin, à dix-huit heures,

La soussignée Vanina SERAF, demeurant au 47 rue René Coty 91330 Yerres, associée unique de la Société **12**, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7622.45€,

Madame Vanina SERAF, gérante associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sur les opérations de l'exercice écoulé.

**A pris les décisions suivantes :**

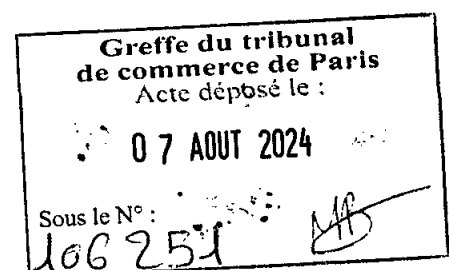
- Approbation des comptes de l'exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération du gérant,

**PREMIERE DECISION**

L'Assemblée générale, constituée par son unique associée, après la lecture du rapport annuel de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport annuel de gestion et les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus à la gérance de son mandat pour cet exercice.

**Cette décision est adoptée par l'associé unique**



## DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale, constituée de son unique associée Madame Vanina SERAF, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 43 755.28€ de la manière suivante :

- Report à nouveau : 42 993.28 Euros
- Réserve légale : 762.00 Euros

A la suite de cette affectation, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 7 622.45 Euros
- Réserve légale : 762.00 Euros
- Report à nouveau : 7 930.32 Euros

Situation nette : 16 314.77 Euros

Conformément à la Loi, il est rappelé qu'au titre des exercices précédents, il a été procédé à la distribution suivante de dividendes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021	0 €		
31/12/2020	0 €		
31/12/2019	0 €		

\* premier exercice de la société

Cette décision est adoptée par l'associé unique

## TROISIEME DECISION

L'assemblée Générale approuve que Madame Vanina SERAF n'as pas perçu de rémunération au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

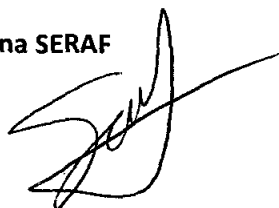
Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-neuf heures.

### FORMALITES

L'associé unique, gérant susnommé, effectuera toutes formalités de publicité et de dépôt conformément aux dispositions légales.

Vanina SERAF



**12**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 €**  
**12 rue Dauphine**  
**75006 PARIS**  
**R.C.S. PARIS 434 571 816**

**PROCES-VERBAL**  
**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE du 29 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,

Le vingt-neuf juin, à dix-huit heures,

La soussignée Vanina SERAF, demeurant au 47 rue René Coty 91330 Yerres, associée unique de la Société **12**, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7622.45€,

Madame Vanina SERAF, gérante associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sur les opérations de l'exercice écoulé.

**A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération du gérant,

**PREMIERE DECISION**

L'Assemblée générale, constituée par son unique associée, après la lecture du rapport annuel de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport annuel de gestion et les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus à la gérance de son mandat pour cet exercice.

**Cette décision est adoptée par l'associé unique**

SU

## DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale, constituée de son unique associée Madame Vanina SERAF, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 43 755.28€ de la manière suivante :

- Report à nouveau : 42 993.28 Euros
- Réserve légale : 762.00 Euros

A la suite de cette affectation, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 7 622.45 Euros
  - Réserve légale : 762.00 Euros
  - Report à nouveau : 7 930.32 Euros
- Situation nette : 16 314.77 Euros

Conformément à la Loi, il est rappelé qu'au titre des exercices précédents, il a été procédé à la distribution suivante de dividendes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021	0 €		
31/12/2020	0 €		
31/12/2019	0 €		

\* premier exercice de la société

Cette décision est adoptée par l'associé unique

## TROISIEME DECISION

L'assemblée Générale approuve que Madame Vanina SERAF n'as pas perçu de rémunération au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-neuf heures.

### FORMALITES

L'associé unique, gérant susnommé, effectuera toutes formalités de publicité et de dépôt conformément aux dispositions légales.

Vanina SERAF



SV

**12**  
**Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 €**  
**12 Rue Dauphine**  
**75006 PARIS**  
**R.C.S. PARIS 434 571 816**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2022**  
**EXTRAIT DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021**

**DEUXIEME DECISION**

L'Assemblée Générale, constituée de son unique associée Madame Vanina SERAF, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 43 755.28€ de la manière suivante :

- Report à nouveau : 42 993.28 Euros
- Réserve légale : 762.00 Euros

A la suite de cette affectation, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 7 622.45 Euros
- Réserve légale : 762.00 Euros
- Report à nouveau : 7 930.32 Euros

Situation nette : 16 314.77 Euros

Conformément à la Loi, il est rappelé qu'au titre des exercices précédents, il a été procédé à la distribution suivante de dividendes :

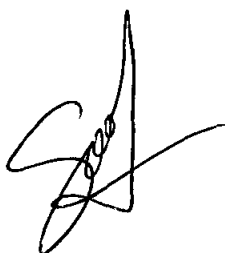
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021	0 €		
31/12/2020	0 €		
31/12/2019	0 €		

**Cette décision est adoptée par l'associé unique**

**Vote de l'Assemblée générale du 29/06/2022**

*Certifiée conforme*

La gérante,  
Vanina SERAF  
Etablie en  
1 ex pour le GTC  
1 ex pour la société



12

*Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 €*

*12 Rue Dauphine*

*75006 PARIS*

*R.C.S. PARIS 434 571 816*

**COMPTES ANNUELS RELATIFS A L'EXERCICE**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**( Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021 )**

*Conforme à l'original*

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'S' or 'J' followed by a flourish.

Désignation de l'entreprise		Société 12		Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise		12 rue Dauphine		75006 PARIS				
Numéro SIRET *		4 3 4 5 7 1 8 1 6 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 1				
				Exercice N-1 clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 0				
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions				
		1		2				
				Net				
				3				
				Net				
				4				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	35 263	016	35 263			
	Immobilisations corporelles *	028	334 276	030	261 466	72 810	87 240	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 733	042		1 733	1 922	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>371 273</b>	<b>048</b>	<b>296 730</b>	<b>74 543</b>	<b>89 161</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050		052				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *							
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	068	47 013	070		47 013	28 763	
	Clients et comptes rattachés *							
	Autres * (3)	072	350	074		350	567	
	Valeurs mobilières de placement	080	15	082		15	91	
	Disponibilités	084	5 417	086		5 417	413	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>52 794</b>	<b>098</b>		<b>52 794</b>	<b>29 833</b>	
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>424 066</b>	<b>112</b>	<b>296 730</b>	<b>127 337</b>	<b>118 994</b>	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			7 622		7 622	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134			(35 063)		(67 938)	
	Résultat de l'exercice	136			43 755		32 875	
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>			<b>16 315</b>		<b>(27 441)</b>
	Provisions pour risques et charges	154						
	<b>Total II</b>	<b>154</b>						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			33 900		33 900	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			193		7 925	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	51 025	172	76 929		104 610	
	Produits constatés d'avance	174						
	<b>Total III</b>	<b>176</b>			<b>111 022</b>		<b>146 435</b>	
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>			<b>127 337</b>		<b>118 994</b>	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		(188)	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, septies  
A bis du Code de Commerce) relatif aux

Désignation de l'entreprise Société 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

RÉINTÉGRATIONS

DÉDUCTIONS

DÉFICITS

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le								
		13	1	2	2	0	2	1	13	1	2	2	0	2	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209										
	Production vendue	} biens	} dont export et livraisons intracommunautaires		215										
				services *		217									
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)													
	Production immobilisée *														
	Subventions d'exploitation reçues														
	Autres produits														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)														
	210														
	214														
218															
222															
224															
226															
230															
232															
234															
236															
238															
240															
242															
244															
250															
252															
254															
256															
262															
264															
270															
280															
290															
294															
300															
306															
310															
312															
316															
318															
322															
324															
330															
251															
998															
999															
997															
342															
350															
352															
356															
360															
370															
372															